

Les Canadiens participeront activement aux travaux du Comité permanent. Dans l'ensemble, le Canada préconise une structure qui accorderait la toute première importance aux questions économiques telles que le commerce, l'investissement, le développement et la coopération. Nous préconisons en outre de mettre fortement l'accent sur les relations sociales et culturelles de façon à mieux faire connaître le Canada à nos voisins du Pacifique et à sensibiliser davantage les Canadiens aux possibilités que leur offre le Pacifique.

Selon le Canada, la Communauté économique du Pacifique n'est pas vraiment propice aux discussions de questions politiques. Elle pourrait cependant le devenir, de temps à autre, pour certaines questions. Nous sommes d'avis que les questions de défense et de sécurité n'entrent pas dans le mandat de ce qui doit être tout d'abord un organisme de coopération économique et culturelle. Je crois que le Canada considère avant tout que la Communauté économique du Pacifique devrait être une organisation à plusieurs paliers, dont l'efficacité dépendrait de sa capacité de créer des ponts entre les populations plutôt qu'entre les États.

Nos gouvernements ont un rôle important à jouer dans la création de ces ponts. L'entrée du Canada dans la région du Pacifique bénéficie en effet, en bonne part, d'accords intergouvernementaux de coopération économique et culturelle. Mais nos milieux des affaires ne devraient pas s'attendre à ce que le gouvernement joue un rôle de chef de file dans ce projet. Les économies des États de marché libre peuvent traiter entre elles avec une clarté et une concision qui doivent faire l'envie du groupe des traducteurs des Nations Unies. Nous voyons, dans la langue franque du commerce et de l'investissement, les balbutiements d'une langue commune pour notre Communauté économique du Pacifique. Sans nous embarrasser des subtilités du langage diplomatique, je crois que nous pouvons nous dire ce que nous avons chacun à offrir à nos voisins du Pacifique, et ce que nos voisins peuvent nous offrir en retour.

En ce qui nous concerne, notre participation aux échanges avec les pays du Pacifique nous offre des débouchés nouveaux et plus importants pour nos exportations traditionnelles de matières premières. Les producteurs américains continueront certes à nous livrer concurrence, mais le Canada continuera à fournir du blé à la Chine et au Japon et à maintenir sa place comme fournisseur d'autres produits agricoles. Si notre pâte de bois restera un produit fort recherché, il se peut cependant que la Nouvelle-Zélande commence à infiltrer nos marchés plus tard dans la décennie.

Nos autres principales richesses d'exportation — bois d'oeuvre, charbon et minéraux — se verront concurrencer par une économie australienne en expansion rapide ainsi que par les nations de l'ANASE. Il se peut que la part canadienne du marché asiatique diminue, mais le volume de nos exportations s'accroîtra en fonction de l'accroissement de la demande. Il se peut aussi que les économies en voie de développement du Pacifique, telles que celles de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines et d'autres États, nous offrent de nouvelles possibilités de fournir l'équipement et les services dont elles ont besoin pour réaliser leurs objectifs de développement.

Longue liste
d'achat

Les Canadiens, qui se sont parfois senti piqués d'être des coupeurs de bois et des porteurs d'eau, pourraient bien se transformer en fournisseurs de haches et de seaux à